



Prix de l'audace artistique et culturelle

Paris - 20 mai 2025



La Maison du Théâtre / Grandir à Brest / UNADEV / IPIDV / Fondation Culture et Diversité / Ecole primaire Jean Rostand / Associations L'Oeil Sonore et Bonjour Paroles

FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

VILLE DE
Brest

GRANDIR
À BREST

la maison
du théâtre

l'œil sonore
le cinéma parle



BONJOUR paroles

UNION NATIONALE
UNADEV
AVEUGLES - DÉFICIENTS VISUELS

Note :

Pour la mise en page de ce bilan, nous avons choisi d'utiliser la police d'écriture **Luciole**. Ce caractère typographique a été **conçu spécifiquement pour les personnes malvoyantes**. Ce projet est le résultat de plus de deux années de collaboration entre le Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle et le studio typographies.fr. Le projet a bénéficié d'une bourse de la Fondation suisse Ceres et de l'appui du laboratoire DIPHE de l'Université Lumière Lyon 2.

Structure des lettres, encombrement des mots, espacement : le caractère Luciole a été pensé autour d'une douzaine de critères de design spécifiques pour offrir la meilleure expérience de lecture possible aux personnes malvoyantes. Un soin particulier a été apporté au dessin des chiffres, des signes mathématiques et de la ponctuation.



Luciole



→ PRÉSENTATION DU PROJET

La Maison du Théâtre, l'École primaire Jean Rostand, l'Association L'œil Sonore, Bonjour Paroles, l'IPIDV et la Compagnie Hop!Hop!Hop!, avec la participation financière de **l'UNADEV**, ont voulu s'associer pour construire ensemble une découverte inclusive de l'art théâtral. Ce projet avait pour ambition d'allier création et transmission, en permettant la rencontre d'une équipe artistique, avec l'ensemble des élèves et personnels de l'école, autour d'un projet de création de spectacle, *Comment je suis devenue Ourse*, et de son **audiodescription**.

Le dispositif d'audiodescription permet d'enrichir la découverte d'une pièce de théâtre par les personnes en situation de handicap visuel. Ces spectateurs, désireux de découvrir eux aussi l'art dramatique, perçoivent naturellement le texte, l'interprétation ; une partie du jeu de l'acteur. Le dispositif audiodescriptif **nourrit leur perception et enrichit leur écoute**. Il consiste à transmettre des informations sur la mise en scène, les décors, la lumière, l'attitude des comédien.e.s, leurs costumes et leurs déplacements, pendant les temps de « silence » relatif laissé par la mise en scène et non perceptible par les seuls éléments sonores du spectacle. L'audiodescription fait donc de manière inédite la lumière sur la création théâtrale.

Le projet avait pour **objectifs** de :

- Favoriser l'accès des jeunes déficient.e.s visuel.le.s à **une proposition artistique**, à la Maison du Théâtre dans un premier temps, puis sur d'autres territoires,
- Permettre qu'ils prennent en main **la présentation du dispositif** audiodescriptif auprès de leurs camarades de classe,
- Permettre leur participation à **un travail collectif et inclusif** d'audiodescription dans leur établissement
- Balayer l'idée que le handicap visuel place dans une situation de carence et valoriser la richesse d'un travail collaboratif et collectif, où **la pluralité des perceptions et l'expertise de chacun** est valorisée,
- Favoriser par la rencontre du jeune public avec les femmes et les hommes qui interviennent dans les équipes associatives, artistiques et culturelles **un intérêt et une fréquentation des lieux culturels** ;
- Favoriser une découverte des techniques permettant l'audiodescription **pour tous les publics**, et ainsi l'inclusion ;
- Favoriser **un travail d'écriture** avec les jeunes déficient.e.s visuel.le.s, et développer la capacité d'imagination et la mise en œuvre d'images inventées, par le biais de l'écrit ;
- Favoriser un enrichissement du parcours culturel des jeunes déficient.e.s visuel.le.s par cette expérience : **le langage et la communication, le partage et la représentation du monde** qui étaient des éléments constitutifs des actions menées ;
- Favoriser **une transversalité des actions** en mobilisant les équipes techniques (régisseurs son notamment) autour de l'enregistrement des séquences audiodécrites avec les voix des enfants déficient.e.s visuel.le.s. ;
- Favoriser **la pérennisation d'une action d'audiodescription** sur l'ensemble du territoire, par la programmation du spectacle dans d'autres structures de diffusion (Création de la pièce en octobre 2024 au Festival Marmaille, Rennes) ;
- Travailler **l'ensemble du projet** pour en faire un projet pilote à l'échelle de la région Bretagne dans un premier temps.

Cf bilan détaillé du projet.

→ UNE RECONNAISSANCE

La Maison du Théâtre avait décidé de candidater avec ce projet au **prix de l'Audace artistique et culturelle**, porté par les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt et de la Fondation Culture & Diversité. Le prix de l'Audace artistique et culturelle permet de distinguer un trinôme « partenaire culturel-établissement scolaire-collectivité territoriale » **portant une démarche d'éducation artistique et culturelle exemplaire en faveur de l'accès des jeunes aux arts et à la culture.**

La DRAC avait d'abord sélectionné notre projet pour représenter la Bretagne. **43 projets** avaient ainsi été choisis au niveau national, par 22 académies.

Après examen de ces 43 projets, le comité d'organisation a contacté la Maison du Théâtre le 13 mars : **le jury a sélectionné notre projet pour faire partie des 3 projets finalistes au Prix, catégorie « Inter-degrés et inter-établissements », qui seront évalués le 02/04 par leurs équipes.**

Le mercredi 2 avril, François Berlivet et Marie Diagne se sont déplacé.e.s à Paris, sur le site de la Fondation Culture et Diversité, pour défendre le projet devant les 25 membres du jury. A l'issue de cette journée, les résultats ont été communiqués, et...

Le jury a primé notre projet comme Lauréat de cette 13ème édition, dans la catégorie Inter-degré & Inter-établissement !

Le Groupe Scolaire Jean Rostand allait ainsi recevoir un Trophée, ainsi qu'une dotation de 7 500 € décernée par la Fondation Culture & Diversité pour le développement et la pérennisation du projet. La cérémonie de remise du Prix va se tenir le 20 mai, à Paris, et nous décidons d'organiser un voyage pour y aller !



The screenshot shows the official website of the French Ministry of Education (education.gouv.fr). The page is titled "PRIX DE L'AUDACE ARTISTIQUE ET CULTURELLE". It features a navigation menu with categories like "Ministère", "Système éducatif", "Enseignements", "Vie scolaire", "Métiers et ressources humaines", "Bulletin officiel", and "Accès rapide". The main content area includes a sub-header "Action éducative" and "Art et culture". The text describes the prize as a distinction for a trinôme (cultural partner-school-territorial community) that promotes exemplary artistic and cultural education in favor of young people's access to arts and culture. The page also features a "Partager" (Share) icon and a background image of a child's face with colorful paint on their hands.

→ LE DÉPART

Le lundi 19 mai, à 13h45, notre petit groupe a préparé ses valises, et se dirige vers la gare de Brest. Sont présent.e.s :

Aïnhua, Léna, Mandy, Eléa et Tom (élèves de l'IPIDV)

Celya, Inaya et Thomas (élèves de CE2/CM1 soutenu.e.s par le dispositif ULIS)

Hélène Figini, enseignantes de l'IPIDV

Véronique Bloc'h, éducatrice spécialisée à l'IPIDV

Antony Theodossiadis, enseignant à l'Ecole Rostand

Sana Glotain, AESH à l'Ecole Rostand

Marina et Morgane, mamans accompagnatrices

François Berlivet, Responsable des projets culturels et du Développement des publics (La Maison du Théâtre)

Vont nous rejoindre le lendemain à Paris :

Marie Diagne, réalisatrice de versions audiodécrites (Association L'œil Sonore)

Victor Blanchard, chargé de réalisation sonore (Association Bonjour Paroles)

Pour la plupart des enfants, il s'agit du 1er voyage en train. Nous prenons le TGV à 14h11, nous sommes séparé.e.s en 2 groupes, dans 2 voitures distinctes.



→ LE MÉTRO

Après 4h de trajet, nous arrivons à la **Gare Montparnasse**. L'endroit est immense, des gens circulent partout autour de nous. Nous sommes entouré.e.s de nouveaux sons, et nous nous dirigeons **vers la ligne 6 du métro parisien**, en prenant les escalators.

Il est environ 18h30, heure à laquelle beaucoup de voyageurs prennent les transports pour rentrer du travail.

Nous trouvons un wagon peu occupé, où nous parvenons à repérer quelques sièges libres.

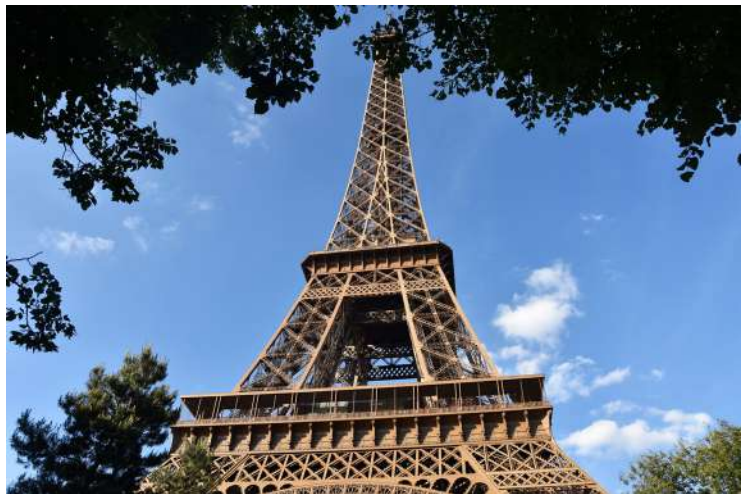


→ UNE 1ÈRE RENCONTRE

Nous nous arrêtons à la station Bir-Hakeim de la ligne 6, car nous voulons aller saluer une dame très âgée (elle a 138 ans)... La **TOUR EIFFEL** !

Conçue par Gustave Eiffel pour l'Exposition universelle de 1889, elle domine la capitale. Avec plus de 7 millions de visiteurs tous les ans, elle est le monument payant **le plus visité au monde**. La Tour Eiffel est inscrite aux monuments historiques depuis le 24 juin 1964 et au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1991.

D'une hauteur de 312 mètres à l'origine, la Tour Eiffel est restée pendant 41 ans le monument le plus élevé du monde. Elle est composée de 4 étages, dont le dernier à 279 mètres de hauteur correspond à la plus haute plateforme d'observation accessible au public de l'Union européenne. Au fil des années, la hauteur a été plusieurs fois augmentée par l'installation de nombreuses antennes pour les programmes radiophoniques et télévisés. Elle mesure désormais **324 mètres**. Construite par 250 ouvriers en deux ans, deux mois et cinq jours, la Tour Eiffel a été inaugurée le 31 mars 1889.



→ À TABLE !

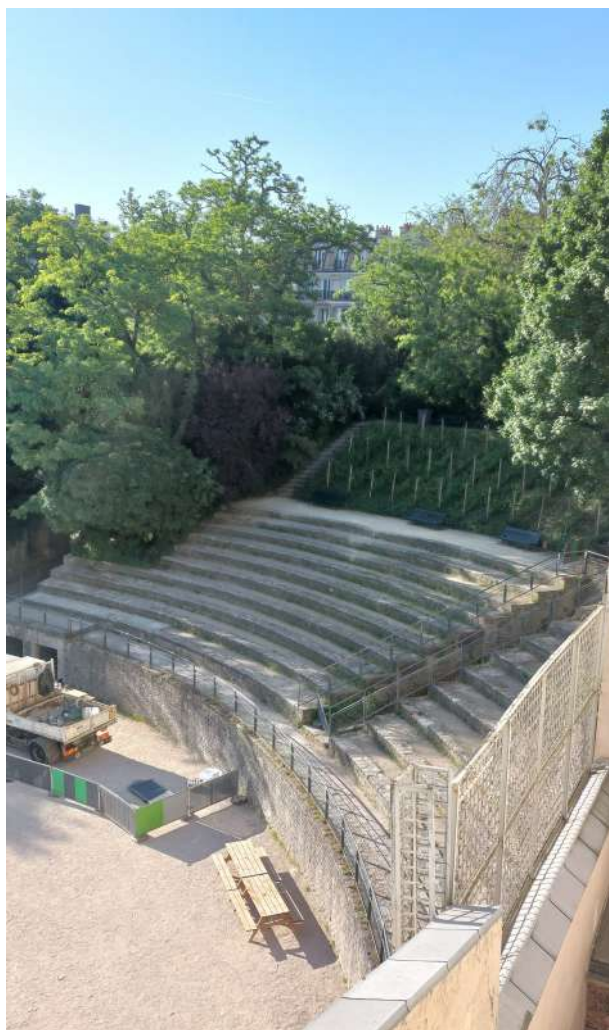
Nous allons sous la Tour, et nous sommes très impressionné.e.s par sa structure et sa grandeur. Mais il est déjà l'heure d'aller manger, et après une petite marche dynamique, nous faisons halte au **restaurant Picchetto**, dans le 15ème arrondissement, pour que chacun.e. puisse profiter d'une pizza bien méritée.



→ LE REPOS

Nous reprenons ensuite le métro pour rejoindre l'**Hôtel des Arènes**, situé dans le 5^{ème} arrondissement. L'hôtel se trouve juste à côté des **Arènes de Lutèce**, construites au II^e siècle, et qui sont un amphithéâtre gallo-romain. Il s'agit d'un complexe comportant à la fois une scène pour les représentations théâtrales et une arène pour les combats de gladiateurs et autres jeux de l'amphithéâtre.

Redécouvertes au XIX^e siècle après des siècles d'oubli, elles sont aujourd'hui **un lieu public** qui accueille parfois sur sa grande scène centrale des représentations théâtrales et des concerts, quand elle n'est pas le terrain de jeu des footballeurs amateurs. Sur les gradins et les bancs qui l'entourent, on vient s'asseoir pour une pause déjeuner ou y réviser si l'on est étudiant.e.



→ NOTRE-DAME !

Le mardi matin, après un bon petit-déjeuner, nous marchons vers la Seine, située à 10 min à pied de l'hôtel. Direction : **Notre-Dame**, pour découvrir la cathédrale rénovée. C'est l'un des monuments les plus emblématiques de Paris. Elle est située sur l'île de la Cité. Le violent incendie du 15 avril 2019 a détruit la flèche et la totalité de la toiture couvrant la nef, le chœur et le transept. Il s'agit du plus important sinistre subi par la cathédrale depuis sa construction. Dès lors, Notre-Dame a été fermée au public.

La reconstruction à l'identique des parties détruites ou gravement endommagées a été décidée en 2020. La réouverture au public a pu se faire le 8 décembre 2024.

Nous avons pu découvrir l'intérieur de la cathédrale; des travaux sont toujours en cours à l'extérieur.



→ À L'APPROCHE DE LA CÉRÉMONIE

Victor et Marie nous rejoignent au restaurant Le petit Panthéon, près de l'hôtel. Nous relisons ce que nous avons préparé pour la cérémonie : chaque élève s'exprimera, à travers 1 ou 2 phrases décrivant une étape du projet d'audiodescription.



→ VERS LE PANTHÉON

Peu avant 13h, nous marchons vers le Panthéon, où va se tenir la cérémonie. De l'extérieur, le monument est déjà très imposant !

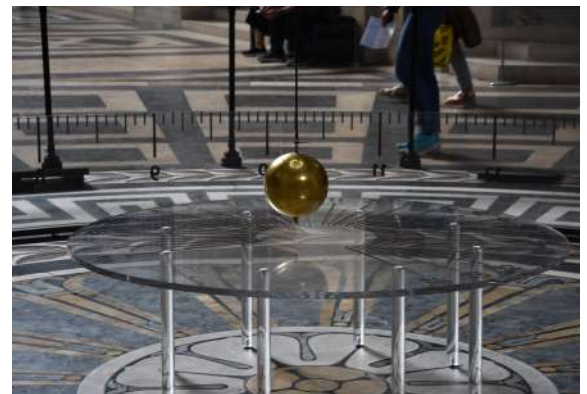


→ À L'INTÉRIEUR...

Nous sommes accueilli.e.s par Lucie et par Manon, qui travaillent à la Fondation Culture et Diversité. Elles nous expliquent le déroulé de la cérémonie, et nous remettent un bracelet bleu qui nous permettra d'accéder à la mairie du 5ème arrondissement pour le cocktail qui suivra la remise du prix.

Nous entrons à l'intérieur, et nous découvrons **l'histoire de l'église Sainte-Geneviève**, devenue au gré des bouleversements politiques, le Panthéon, temple des grands hommes et grandes femmes de la nation. Sur sa façade est gravée l'inscription : « *Aux grands hommes, la patrie reconnaissante* »... car depuis 1791, le Panthéon abrite les dépouilles de ceux qui ont marqué l'histoire de la France. C'est le président de la République qui décide qui entre au Panthéon. La personnalité choisie doit être française, et avoir œuvré pour le pays. Certains y entrent longtemps après leur mort. **Louis Braille**, l'inventeur du système d'écriture pour les non-voyants, a attendu 100 ans pour recevoir cet honneur.

Nous visitons la crypte du Panthéon, et nous découvrons également **le pendule de Foucault** (astronome et physicien), dispositif expérimental conçu pour mettre en évidence la rotation de la Terre par rapport à un référentiel galiléen. Foucault explique ce curieux phénomène : si on lance, dans le même axe, un pendule attaché à un point fixe et que l'on s'aperçoit au fil des heures, que son oscillation dévie de sa trajectoire initiale, on peut conclure que ce n'est pas le pendule en lui-même qui bouge, mais son point d'attache. Le Panthéon étant immobile, son point d'attache initiale est bien la Terre !



→ LA REMISE DU PRIX

L'heure de la cérémonie approche, et nous allons nous installer dans l'espace réservé aux lauréats et aux invité.e.s.

L'événement va se dérouler en présence de Madame Rachida Dati, ministre de la Culture, Madame Florence Berthout, maire du 5ème arrondissement, Madame Marie Lavandier, présidente du Centre des monuments nationaux, Monsieur Manuel Brossé, chef de Mission Education artistique et culturelle au ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Monsieur Marc Ladreit de Lacharrière, président d'honneur de la Fondation Culture & Diversité. **Porteur.se.s de projets, jeunes élèves, artistes, membres du Secrétariat et du Jury du prix ainsi que des représentant.e.s institutionnel.le.s engagé.e.s dans l'éducation artistique et culturelle sont réuni.e.s.**

Nous trouvons nos sièges, et nous nous faisons des derniers petits préparatifs (Mandy aide Tom à se recoiffer avant de monter sur scène).



Pour cette édition 2025, **43 projets de 22 académies** ont été sélectionnés en local conjointement par les DAAC, les DRAC et les DRAAF. Trois lauréats ont ainsi été primés dans trois catégories pour leurs initiatives favorisant la notion de décroisement et la qualité de leur engagement en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

Notre projet a gagné dans la catégorie Inter-degré & inter-établissement (le décroisement entre différentes écoles et établissements scolaires d'un même territoire mais présentant des typologies ou des cycles/degrés différents).

Le trophée a été réalisé par 10 jeunes collégiens de 5ème d'Issy-les-Moulineaux. Ils ont conçu ces trophées lors d'un atelier d'une semaine animé par l'artiste Lou Mottin, sur le site de La Source de Gérard Garouste à Meudon, dans les Hauts-de-Seine, en reprenant l'esthétique du dallage du Panthéon. Pour la réalisation des disques en mosaïques, ils ont été invités à s'interroger sur le futur de la planète et de la société.

La cérémonie débute, et après les discours des gagnant.e.s des 2 autres catégories, **c'est notre tour de monter recevoir le trophée sur la scène !**

Tour à tour, les élèves racontent devant une assemblée d'environ 250 personnes une partie des actions menées autour de la création de l'audiodescription, avec l'aide d'Hélène, de Véronique et de Marie, présentes à proximité.



C'est un grand moment d'émotion, pour tou.te.s les participant.e.s. La présentation des enfants est **très applaudie** dans la salle.



→ UN MOMENT DE PARTAGE ———

A l'issue de la cérémonie, nous sortons du Panthéon pour traverser la rue et rejoindre la Mairie du 5ème arrondissement : un cocktail est offert aux lauréat.e.s et invité.e.s. Tom se change, son père l'aide à mettre un noeud papillon.



→ VERS BREST..

Il est 17h, et déjà l'heure de rejoindre la Gare Montparnasse pour prendre notre train de retour. Nous reprenons le métro, notre train part à 19h. Une fois installé.e.s dans nos wagons, nous repensons à ces 24h intenses, aux personnes rencontrées, aux monuments visités... Et nous commençons à imaginer les actions que nous allons pouvoir réaliser la saison prochaine pour continuer le projet, grâce à la dotation qui accompagne le prix.



Nous avons des sandwiches pour le repas, et nous arrivons vers 23h à Brest.



Un journaliste du Télégramme est venu nous rencontrer à l'école le 26 mai ! Nous lui avons raconté le projet et notre voyage, et l'article est paru le 31 mai.

Un journaliste radio (RCF) est également venu nous enregistrer le 2 juin.

De gauche à droite (au fond de la classe) : Géraldine Roudaut, responsable communication à La Maison du théâtre, Hélène Fulgini, enseignante IPIDV, Jeanne Hénaff, enseignante à Jean-Rostand et une partie des enfants récompensés par le prix de l'Audace Artistique et Culturelle 2025, le 20 mai au Panthéon à Paris.



LAMBÉZELLEC

Art : l'école Jean-Rostand primée au Panthéon à Paris

Les écoliers de Jean-Rostand ont reçu le Prix de l'audace artistique et culturelle 2025, lors d'une cérémonie au Panthéon à Paris en mai. C'est la première fois qu'une école bretonne l'emporte.

● Depuis une dizaine de jours, la joie et la fierté sont de mise à l'école Jean-Rostand de Brest. Elle est encore sur un nuage après avoir remporté le Prix de l'audace artistique et culturelle 2025, en catégorie inter-degré et inter-établissement. Cette récompense, décernée par la Fondation culture & diversité, qui a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes, a récompensé l'école brestoise pour un projet exemplaire en faveur de l'accès de jeunes déficients visuels aux arts et à la culture. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 20 mai, au Pan-

théon à Paris, en présence de diverses autorités dont Rachida Dati, ministre de la Culture.

« Les yeux du dedans »

Le projet de l'école Jean-Rostand, baptisé « Les yeux du dedans », a été élaboré par les CE2, les CM1, la classe Ullis (unité locale pour l'inclusion scolaire) et l'IPIDV (initiatives pour l'inclusion des déficients visuels) en partenariat avec La Maison du Théâtre de Brest, la compagnie rennaise Hop ! Hop ! Hop !, l'association L'œil sonore et Le Cinéma Parle (spécialiste de l'audiodescription, basé à Carhaix).

Un travail sur l'audiodescription au théâtre

« Christine Le Berre, de la Compagnie Hop ! Hop ! Hop ! a écrit la pièce « Comment je suis devenue ourse », jouée en mars, ici, explique François Berlivet, chargé des relations avec les publics à La Maison du théâtre. La particularité, c'est que Marie Diagne, audiodescriptrice, a écrit et préparé l'audiodescription de la pièce avec les enfants. Ensuite, l'association Bonjour paroles a réalisé les enregistrements de l'audiodescription à l'école avec Marie ».

Ce projet est donc une découverte inclusive de l'art théâtral qui a fait se rencontrer des élèves déficients visuels, d'autres qui ne le sont pas, leurs enseignantes, une autrice, un ingénieur du son et une compagnie de théâtre, pour un projet participatif et inclusif d'audiodescription. Cette union a permis de rendre le spectacle accessible aux personnes mal ou non voyantes.

« C'est la première fois qu'un projet de Bretagne gagne »

Pour la treizième édition du Prix de l'audace artistique et culturelle, 43 projets de 22 académies avaient été sélectionnés et trois projets ont été récompensés, dans trois catégories différentes. « C'est la première fois qu'un projet de Bretagne gagne ce prix qui existe depuis 2012 », se réjouit François Berlivet. Une dotation de la Fondation culture et diversité d'une valeur de 7 500 € a été remise à chacun des trois lauréats, accompagné d'un trophée réalisé par dix collégiens de cinquième d'Issy-les-Moulineaux (92). « On a été récompensé pour le travail qu'on a fait. Je trouve que c'est un très bon prix », conclut Tom, 6 ans, élève déficient visuel et participant au projet de Jean-Rostand.

A suivre en 2025-2026 !



Crédits photos :

François Berlivet, Hélène Figini, Antony Theodossiadis, Marina Laulanet,
Fondation Culture et Diversité.



La Maison du Théâtre
12 rue Claude Goasdoué
29200 Brest
02 98 47 33 42
www.lamaisondutheatre.com

Association Loi 1901, soutenue par la Ville de Brest, Le Département du Finistère,
la Région Bretagne et Le Ministère de la Culture - DRAC Bretagne

Direction : Valérie Marrec

Licences d'entrepreneur de spectacle

Catégorie 1 : PLATESV-R-2020-006110

Catégorie 2 : PLATESV-R-2020-006111

Catégorie 3 : PLATESV-R-2020-006112